



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 27 JANVIER 2021**

DEL03JANV2021

OBJET : Demandes de subventions 2021

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Département du Jura

M. René MOLIN, Conseiller départemental

Etat

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Région Bourgogne Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional

Grand Dole

M. Jean-Pascal FICHERE, Président

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
M. François LAIGNEAU
M. Patrice NEUENSCHWANDER

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET
M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Anne MATHERON
M. Bastien TOULEMONDE, Directeur régional Alsace et Franche-Comté, ENEDIS, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN
M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE
M. Michel CETRE, Maire de Salins-Les-Bains, a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE

Absents excusés :

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente
Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale
M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs
M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Dans le but de mettre en œuvre son projet culturel, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau suivant :

Projets	Budget du projet	Financeurs sollicités	Subvention demandée	% de la subvention / budget du projet
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
Trail des 2 Salines	32 000 €	Ville de Salins-les-Bains	3 500 €	11%
C'est mon patrimoine !	26 830 €	DRAC	10 000 €	37%
		DRJSCS	2 000 €	7%
Festival des Jardins	370 087 €	DRAC	30 000 €	8%
Médiation culturelle	84 719 €	DRAC	23 000 €	27%
Résidence territoriale	8 000 €	DRAC	5 000 €	63%
Programmation culturelle	1 297 615 €	CD25	816 015 €	63%
Résidence de Jordi Savall	481 568 €	CD25	100 000 €	21%
		Etat	100 000 €	21%
		Région	100 000 €	21%

1 – Trail des 2 Salines :

L'EPCC a décidé en 2016 de proposer une manifestation sportive, « le Trail des 2 Salines », tout en restant soucieux de ses thèmes racines et permettant la découverte du patrimoine au plus grand nombre.

Ce trail suit le parcours du saumoduc, sorte de pipe-line amenant les eaux salées depuis Salins-les-Bains jusqu'à Arc-et-Senans, lesquelles seront ensuite chauffées et évaporées pour en restituer le sel.

Le départ de la course s'est fait depuis la Grande Saline de Salins-les-Bains, avec une arrivée devant la Maison du Directeur de la Saline royale d'Arc-et-Senans.

En raison de la valeur universelle exceptionnelle de la Grande Saline de Salins-les-Bains et de la Saline royale d'Arc-et-Senans et de leur pertinence au regard de l'objectif de l'UNESCO de protection, de promotion et de transmission du patrimoine, la Commission nationale française pour l'UNESCO a accordé son patronage à la première édition du Trail des 2 Salines.

2 – C'est mon patrimoine 2021

Cette opération a été créée à l'initiative du ministère de la Culture en 2005, en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires. Ce dispositif a pour objectif de sensibiliser le jeune public à une découverte artistique et ludique du patrimoine en dehors du temps scolaire, dans une diversité de sites patrimoniaux (monuments, musées, sites archéologiques, archives, patrimoine immatériel, sites industriels ou naturels, etc.).

En 2021, la Saline royale déroulera l'opération sur quelques mercredis au printemps et sur une douzaine de jours en juillet. En partenariat avec la Fédération des Francas, elle projette d'accueillir près de 800 enfants et adultes. L'occasion pour ce public de découvrir le monument et de participer à des activités ludiques et participatives sur la thématique du Cirque (initiation aux arts du Cirque), en lien avec l'exposition *Destins de Cirque*, de l'univers de Plonk et Replonk (arts plastiques) avec l'exposition *La sucrine républicaine* et de la nature, l'environnement s'appuyant sur les *jardins en mouvement* imaginés par Gilles Clément.

3 – Festival des jardins :

La Saline royale est plus connue pour son architecture industrielle remarquable que pour ses jardins. Pourtant, dès la première esquisse du plan de masse, Claude Nicolas Ledoux intègre des jardins vivriers agrémentés d'alignements pour nourrir les ouvriers. Depuis 2001, la Saline royale voit chaque année renaître ses jardins à travers son festival.

Plus qu'un simple festival des jardins, il s'agit d'un ambitieux projet pédagogique qui rassemble de nombreux établissements d'enseignement (horticulture, aménagement paysager, ferronnerie, céramique, vannerie, etc.). Les élèves de différents niveaux, allant du CAP au BTS en passant par des formations adultes, viennent mettre en place les jardins conçus par des étudiants paysagistes-concepteurs formés dans les grandes écoles du paysage. Cela concerne environ 400 apprenants de France, de Belgique et de Suisse. Terrain d'expérimentation et de rencontre, espace de création, lieu de formation, ce festival est un moment unique de partage de connaissances et de savoir-faire, en prise avec l'histoire d'un site d'exception. C'est aussi l'occasion de valoriser et de faire connaître les métiers liés à la réflexion paysagère auprès du grand public. C'est là l'ambition et la singularité du Festival des jardins de la Saline royale.

4 – Médiation culturelle 2021

Pour 2021, le service de médiation culturelle prépare des actions d'éducation artistique et culturelle sur la thématique du Cirque, en lien avec l'exposition *Destins de Cirque* et de l'univers de Plonk et Replonk, avec l'exposition *La sucrine républicaine*. Il pense également des actions d'éducation à l'environnement s'appuyant sur les *jardins en mouvement* imaginés par Gilles Clément sans oublier la poursuite du développement d'actions autour des thèmes racines et des expositions permanentes présentés au sein du monument.

Ces actions sont conçues sous différentes formes (visites thématiques, ateliers, carnets de visites), accessibles à différents publics (jeune public, adultes, public familial) sur des temps différents (temps scolaire et périscolaire, week-ends, vacances...). Les rendez-vous régionaux et nationaux (Journées du Patrimoine, Fête de la Science...) et les événements organisés par la Saline (Foire aux Plantes...) sont aussi prétexte à la mise en place d'actions spécifiques.

5 – Résidence territoriale d'éducation artistique et culturelle 2021/2022

Depuis deux années scolaires, la Saline royale conduit des résidences territoriales d'éducation artistique et culturelle sur l'académie de Besançon. Après la photographie en 2019/2020 et les arts du Cirque en 2020/2021, elle souhaite proposer, pour l'année scolaire 2021/2022, une résidence accompagnée d'un plasticien afin de réfléchir avec les enseignants retenus et de créer avec leurs élèves un projet qui pourrait venir enrichir l'offre destinée au public à l'occasion de l'ouverture du Cercle immense en juin 2022. La Saline royale envisage de solliciter la plasticienne Marie-Cécile Casier avec qui elle travaille ponctuellement sur des actions d'éducation artistique et culturelle autour de ses expositions temporaires et son festival des jardins.

6 – Programmation culturelle 2021

Cf. rapport n°3 – point culturel

7 – Résidence de Jordi Savall et de son ensemble « Le Concert des Nations ».

Cf. rapport n°3 – point culturel

Rappel des concerts prévus :

- Dimanche 9 mai à la Saline royale : *La création* de Haydn.
- Samedi 28 août à la Saline : *La 9ème Symphonie* de Beethoven, avec les chœurs de la Région.
- Vendredi 3 décembre (lieu à définir) : *Requiem* de Mozart.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc et Senans d'approuver les demandes de subventions telles que présentées ci-dessus et d'autoriser le Directeur général à les signer.

Vote à main levée

Membres : 21

Pour : 20

Abstention : 1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE les demandes de subventions telles que présentées ci-dessus.

AUTORISE le Directeur général à les signer.

La Présidente

Envoyé en préfecture le 29/01/2021

Reçu en préfecture le 29/01/2021

Affiché le



ID : 025-517465159-20210127-DEL03JANV2021-DE

Christine BOUQUIN